



ANNEE

**2
0
2
3**

Appel à projets

AU TITRE D'AIDE AUX STRUCTURES MEDICALES & EQUIPES SOIGNANTES

1. Présentation de la Fondation Yves Girouard
2. Objectifs et description des projets ciblés
3. Critères spécifiques d'éligibilité
4. Processus de l'appel à projets – délais
5. Recommandations préalables
6. Formulaire d'appel d'offres à retourner

Pour tout renseignement : fondation.yvesgirouard@outlook.com

<https://www.fondationdefrance.org/fr/annuaire-des-fondations/fondation-yves-girouard>

LA FONDATION YVES GIROUARD

La Fondation Yves Girouard est abritée par la Fondation de France.

Dans son cadre général, elle soutient des projets et des actions qui visent à améliorer :

1. les conditions d'accueil des **accompagnants de patients hospitalisés** dans les structures médicales, en particulier des enfants et des personnes en fin de vie.
2. la vie matérielle des **étudiants** sur les plans alimentaires et d'accès aux soins

La Fondation a pour vocation de déployer ses missions dans les régions défavorisées de France (déserts médicaux, villes petites et moyennes excentrées, ...).

L'atteinte de ces objectifs s'effectue à travers le pilotage de projets précis ainsi que par le soutien à des organisations de terrain soigneusement sélectionnées et dotées.

OBJECTIFS ET DESCRIPTION DES PROJETS CIBLÉS PAR L'APPEL À PROJETS

La Fondation Yves Girouard soutient des projets et des actions en faveur des petits hôpitaux locaux, hors des grandes villes et métropoles.

Elle vise en particulier à financer :

- des fauteuils-lits pour accompagnants, aux normes et de bonne qualité
- l'aménagement de salons des familles où les accompagnants peuvent se reposer, patienter mais aussi où l'équipe soignante peut communiquer avec eux
- l'aménagement d'espaces pour enfants

La Fondation Yves Girouard s'adapte aussi aux besoins et aux demandes spécifiques des hôpitaux et des équipes soignantes concernant des projets divers facilitant les **liens patients/accompagnants** (tels que l'aménagement d'espaces collectifs par exemple).

La Fondation Yves Girouard peut financer mais aussi fournir des fauteuils accompagnants de fabrication française, de qualité et aux normes des hôpitaux.

Concernant les salons des familles, la Fondation Yves Girouard ne propose pas d'équipements spécifiques mais des financements.

A titre indicatif, les hôpitaux équipent généralement leur salon avec les équipements suivants : 2 canapés 3 places (en fonction de l'espace dédié), bibus 3 rayons doté de quelques livres, meuble buffet (pour stockage et dépôt d'objets), bouilloire, frigo vitrine à boissons, table basse.

CRITÈRES SPÉCIFIQUES D'ÉLIGIBILITÉ

Afin d'être étudié par notre Comité Projet, votre dossier doit répondre à plusieurs critères spécifiques :

- ✓ Correspondre à l'objet de la Fondation Yves Girouard : « vise à améliorer les conditions d'accueil des **accompagnants de patients** dans les structures médicales ; projets divers facilitant les **liens patients/accompagnants** » ;
- ✓ Etre déposé par une équipe soignante ou la direction d'une structure hospitalière à but non lucratif ;
- ✓ Concerner une structure hospitalière d'une ville petite ou moyenne ;
- ✓ Être explicite sur votre projet ;
- ✓ Être complet : formulaire de demande de dotation accompagné des pièces demandés.

PROCESSUS DE L'APPEL À PROJETS & DÉLAIS

La Fondation Yves Girouard bénéficie d'un fonctionnement souple et adaptable.

Toutefois, la prise en charge de projets répond à un processus rigoureux d'analyse, de sélection et d'accompagnement. Il comprend les étapes suivantes :

1. Eventuelle prise de contact entre les demandeurs et la Fondation Yves Girouard afin d'échanger sur le projet proposé
2. Envoi par mail des éléments suivants :
 - Une courte lettre d'introduction
 - Le formulaire de demande de dotation (ci-après) renseigné
 - Déclaration au J.O. ou arrêté ARS
 - Statuts ou autres
 - Liste des membres du Conseil d'administration (avec les fonctions des membres dans l'association)
 - Rapport d'activité de la dernière année (ou/et procès-verbal de la dernière AG)
 - Compte de résultat et bilan de l'année précédente de l'organisme
 - Budget prévisionnel de l'organisme de l'année en cours
 - Relevé d'identité bancaire (*Code IBAN et code SWIFT*)
3. Etude de la demande lors de la réunion du Comité Projet suivant la réception de l'ensemble des éléments
4. Un mail de réponse sera adressé suite à la décision du Comité Projet, incluant le montant (espèces ou nature) de la dotation ainsi que d'éventuelles conditions particulières
5. Si votre projet est retenu, les éléments seront transmis à la Fondation de France pour paiement
6. Mise en œuvre du projet
7. Un représentant de la Fondation Yves Girouard sera susceptible de se rendre sur place pour échanger sur la mise en œuvre (avant) et/ou la réalisation (après) du projet

Dates limites de dépôt des dossiers pour présentation au Comité Projet : 11 septembre 2023 ; 15 décembre 2023

RECOMMANDATIONS PRÉALABLES

Etape n°1 : Définir son projet

Étape indispensable avant de se lancer dans la rédaction du formulaire. Une réflexion autour de votre projet est préconisée pour déterminer sa pertinence et sa viabilité. Voici quelques questions à se poser :

- ▶ Vérifiez si un projet similaire n'a pas déjà été mené au sein de votre structure.
- ▶ Le projet est-il en phase avec les besoins actuels ? Si oui, quels sont vos supports/arguments légitimant cette analyse ?
- ▶ Le projet est-il viable ? A-t-on envisagé tous ses aspects ? exemples : en termes de modalités de gestion de l'équipement et de son entretien (ressources humaines potentiellement nécessaires, ressources financières pour les éventuels consommables) ; de modalités d'accès ?

Etape n°2 : Préparer sa demande et rédiger son formulaire d'appel à projets

Votre demande doit fournir un certain nombre de renseignements :

- ▶ La présentation de votre structure
- ▶ Le projet et les financements/équipements souhaités (en réaliser une description simple et précise)
- ▶ Les autres éventuels partenariats établis ou prévus dans le cadre de ce projet
- ▶ Un argumentaire faisant prévaloir sincèrement les atouts et les contraintes de votre projet

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DOTATION

A renseigner d'une manière précise et concise, mais exhaustive ! (4 pages maximum)
A retourner à fondation.yvesgirouard@outlook.com

1/ PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Raison sociale :

Site Internet :

Nom du responsable du projet et fonction :

Téléphone :

Courriel :

Domaine d'activité et Unité concernée par le projet :

Adresse du siège social :

Adresse de l'établissement concerné par le projet (si différent du siège social) :

Forme juridique :

Association loi 1901 Statut public Statut privé à but non lucratif Autre, précisez : _____

Utilité sociale : (public visé, bénéficiaires,...) :

2/ DESCRIPTION DU PROJET

Historique / contexte / motivation / objectifs du projet :

Présentation du projet proposé, équipements, etc. ainsi que du calendrier envisagé :

Partenariats publics ou privés déjà obtenus par le passé et/ou envisagés pour la réalisation du projet :

Montant du financement souhaité :

3/ DESCRIPTION DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS DU PROJET

Responsabilité des équipements fournis / réalisations financées par la Fondation Yves Girouard :

Organisation de la gestion des équipements fournis / réalisations financées (moyens humains mobilisés pour la mise en place et pour le quotidien) :

Moyens matériels (*locaux*, matériel...) mobilisés pour la réalisation du projet (pour les salons des familles, préciser le traitement des travaux d'aménagement) :

Je soussigné (e)

Fonction.....représentant l'institution

→ certifie exacts les renseignements contenus dans le présent formulaire

→ m'engage à informer la Fondation Yves Girouard de toute modification du projet

Fait à

Le

(signature et cachet de la structure)